## C:\Users\ti_be\Documents\Coordonateur ISFORT\Partenaire régionaux\Municipalité de Ripon\Plantation d'arbre à Ripon\Formulaire propriétaire\Logo_Ripon-01.jpgC:\Users\ti_be\Documents\Coordonateur ISFORT\Site web\Nouveau site web\Photo et logo\Nouveau logo UQO et DSN Septembre 2015\11071-uqo-jpg-h\JPG_H\01_Gat_UQO_RGB(300).jpgC:\Users\ti_be\Documents\Coordonateur ISFORT\Site web\Nouveau site web\Photo et logo\Logos_ISFORT\ISFORT-CCH.tif

**Formulaire d’inscription pour le projet de plantation d’arbre à Ripon 2023**

À retourner soit en version numérique à l’adresse courriel isfort@uqo.ca, soit en version papier à l’ISFORT au 58 rue Principale à Ripon

Nom :

Prénom(s) :

Adresse :

Courriel :

Téléphone :

Quel(s) service(s) recherchez-vous avec l’ajout d’un arbre sur votre terrain ?

[ ]  Ombrage, îlot de fraîcheur

[ ]  Gestion des eaux de pluie

[ ]  Filtration de l’air

[ ]  Nourriture

[ ]  Esthétisme

Êtes-vous intéressés à prendre part au projet de plantation d’arbres dès au printemps ou à l’automne 2023?

[ ]  Printemps

[ ]  Automne

Pour les résidents situés à l'extérieur du village:

Quelles espèces d’arbres avez-vous sur votre propriété ?

-

-

-

-

-

Si vous ne connaissez pas les espèces d’arbres sur votre terrain, cochez ici [ ]

**Information sur le projet**

**Pour la troisième année, la municipalité de Ripon en partenariat avec l’Institut des sciences de la forêt tempérée (ISFORT), compte entreprendre des interventions de plantation dans le village de Ripon afin d’améliorer sa capacité de résilience tout en contribuant à l’augmentation du bien-être et de la santé de ses citoyen-ne-s.**

**Pour ce faire, les coûts relatifs à l’achat des arbres et à leur plantation sont pris en charge par la municipalité de Ripon et l’ISFORT si vous êtes situé dans le village. Si vous êtes résident de Ripon, mais à l’extérieur du village vous pouvez toujours vous inscrire au projet et vous pourriez recevoir des arbres gratuitement, mais vous devrez venir les chercher au village et compléter la plantation vous-même sur votre terrain. Le choix des arbres sera effectué en prenant en considération les recommandations d’un rapport décrivant l’état des arbres urbains de la municipalité de Ripon et quantifiant les services écosystémiques qu’ils fournissent. Le choix final des arbres est toutefois déterminé suite aux échanges avec les propriétaires concernés afin de prendre en compte d’éventuelles préférences envers certaines espèces d’arbres.**

**LA RESPONSABILITÉ DES PROPRIÉTAIRES**

**À la suite de la plantation des arbres sur les terrains privés, l’entretien minimal requis des arbres (arrosage lors des premières années et mis en place de protection l’hiver au besoin) sera de la responsabilité des propriétaires. Un document regroupant les informations nécessaires au bon entretien des arbres est fourni aux propriétaires impliqués dans le projet pour les aider à bien entretenir leur arbre.**

**Vous pouvez visiter la page du projet sur le site de l’ISFORT pour plus d’information**

[**https://isfort.uqo.ca/foret-urbaine-de-ripon/**](https://isfort.uqo.ca/foret-urbaine-de-ripon/)

**N’hésitez pas à contacter le coordonnateur de l’ISFORT Benoit Gendreau-Berthiaume (benoit.gendreau-berthiaume@uqo.ca) si vous avez des questions sur le projet.**